

# Année scolaire 2016/2017

## COMPTE RENDU 2<sup>e</sup> CONSEIL D'ECOLE : Lundi 13 mars 2017

Enseignants : Mmes Christine Coppin, Stéphanie Duret, Valérie Germain et Mrs Thierry Ferré, Guy Pichon.

Mairie : Mr Frank Villand (Maire), Mr Victor Fournier (Adjoint au Maire, Chargé d'Ecole), Mme Yvette Cunillera (Conseillère municipale).

Parents d'élèves : Mmes Delphine Challe, Nathalie Cortèse, Christelle Danger, Lise Diarra, Béangère Galland, Sonia Laily, Mélanie Roger, Vanessa Scalzo.

Déléguée Départementale Education Nationale (DDEN) : Mme Suzanne Busillet.

Parent d'élèves excusé : Mme Virginie Girardeau

### I - LES ACTIVITES PASSES et PREVUES

- Le 21 nov. photos de classe.
- Le 16 déc. goûter de Noël pour l'école et distribution des cadeaux.
- Du 24 janv. au 16 fév. cycle patinoire (PS à GS) (8 séances), tout le monde était ravi.
- 10, 17, 24 et 31 mars : cycle ski nordique (GS à CM2) à la Féclaz sur 4 journées.
- De janvier à mars : le Printemps des Poètes (CE1 au CM2 - 5 séances les lundis après-midi) avec un spectacle prévu le jour de la fête des Failles. Travail en chants et poésies avec la Compagnie Déblok Manivelle.
- 10 mars : sortie USEP Le Trappeur (CE2 à CM2) à La Féclaz.
- Le 30 mars : sortie USEP Les Robinsons de Buisson Rond (GS à CE1). Avec activité patinage, natation, lire et faire lire, handisport.
- Du 10 au 14 avril : semaine « éco-citoyenne » avec intervention de la Gendarmerie, des Pompiers, le SIBRECSA, la Prévention routière, 2 infirmières, un agent SNCF et diverses activités : peinture d'un banc, opération « le petit déjeuner de mon copain », lutte contre le gaspillage alimentaire et vente de cartes au profit de l'association Action contre la Faim.
- Le 4 mai : sortie USEP La Mat s'éclate (PS à GS) au stade Mager à Chambéry.
- Le 31 mai : sortie USEP la Vallée des défis (CE2 au CM2) à Bourg St-Maurice.
- Le 2 juin (date à confirmer) : tournoi de rugby (CM1et CM2) à Montmélian, avec déplacement à pied ;
- Le 12 juin : visite du collège de Montmélian pour les CM2, avec déplacement à pied.
- Du 19 au 21 juin : classe de découvertes de 3 jours dans le Vercors (PS au CP). Tarif : 183,40 € / enfant grâce à la participation de 2 200€ de l'association des parents d'élèves et amis de l'école de Francin (APEAEF).
- Le 23 juin : fête de l'école et les 10 ans de la nouvelle école de Francin.
- En mai et juin : cycle vélo (CE1 et CE2).

### II – PRESENTATION DES COMPTES DE L'ECOLE POUR L'ANNEE CIVILE 2016 et L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Les comptes restent disponibles à l'école pour tout parent souhaitant venir les consulter.

Deux cahiers sont tenus par Mme Christine COPPIN :

- le **compte de l'Association Sportive de l'Ecole de Francin** (solde en 03/2017: 2 467€).

Les rentrées d'argent sont : la coopérative scolaire de début d'année, la vente de photos de classe...

Ce compte est utilisé pour l'adhésion au PEP (Pupille de l'Enseignement Public), l'achat des ingrédients pour les recettes, l'achat de piles, de matériel de bricolage, de livres, de rollers (Emmaüs), des kits escargots, une couveuse, les cadeaux du père Noël... Il reste à payer les licences USEP et du matériel de sport.

- le **compte de la Mairie** pour toutes les dépenses liées aux besoins pédagogiques, au cycle natation et la location/entretien de la photocopieuse (solde en mars 2017 : 147€30, 2 000€ sont dus, sur l'enveloppe 2017, à l'APEAEF pour les cars et les entrées piscine).

### III – QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ÉLÈVES

#### **TAP : demande des parents d'être informés avant le démarrage des activités**

L'information se fera par les enseignants directement auprès des enfants.

Les parents doivent penser à inscrire leurs enfants au TAP même s'il n'y a pas de choix à faire (groupe des moyenne et petite sections).

#### **Navette vers le centre de loisirs des Marches le mercredi**

Un sondage sera mis en place pour connaître les demandes des parents.

#### **Problème de la gestion en extérieur des enfants lors des périodes de froid (cantine ou goûter)**

La mairie rappelle qu'il n'existe, à ce jour, aucun texte législatif ou réglementaire prévoyant le taux d'encadrement pour les cantines scolaires (il ne s'agit pas d'un centre de loisirs sans hébergement).

Selon le temps, les enfants pourront être dirigés vers le hall, la garderie ou la salle de motricité.

### IV – LES EFFECTIFS PREVISIONNELS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017

Petite section : 15 élèves	CP : 14 élèves	CM1 : 10 élèves
Moyenne section : 17 élèves	CE1 : 14 élèves	CM2 : 17 élèves
Grande section : 19 élèves	CE2 : 13 élèves	<b>TOTAL : 119 élèves</b>

Remarque : A partir du 1<sup>er</sup> avril, arrivée d'une employée de vie scolaire (aide à la direction, travail administratif).

Le 3<sup>ème</sup> conseil d'école sera début juin 2017.

Début de réunion 19h00, fin de réunion 20h15.